

**FOIRE DES RAMEAUX DE DOMFRONT (ORNE)
INSCRIPTION VIDE-GRENIERS / DEBALLAGE**

Organisateur : **VILLE DE DOMFRONT EN POIRAIE**

Adresse : Mairie, Place de la Roirie, 61700 Domfront

Tel : 02.33.30.60.60. – Contact : Marie-Dorothee DESGRIPPES

Date de la manifestation : Samedi 13 et Dimanche 14 avril 2019

Horaires : de 8 h à 19 h

Tarif vide grenier / déballage : par mètre linéaire et par jour de présence

▪ Particuliers adultes : 1,00 €

▪ Particuliers enfants : 0,50 €

La ville de Domfront n'étant pas assujetti à la TVA ces montants s'entendent « bruts »

Règlement :

En cas d'annulation de la manifestation par la Ville de Domfront, il ne pourra être demandé de dommages et intérêts. Dans ce cas, les versements effectués par les exposants leur seront intégralement remboursés.

En cas d'annulation de l'inscription par l'exposant, la somme versée restera acquise, sauf cas de force majeure (décès, maladie grave, destruction des marchandises par le feu ou l'eau ou vol). Dans ce cas, un justificatif devra être produit. Outre l'assurance couvrant les marchandises et matériels exposés, et plus généralement tous les éléments appartenant à l'exposant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font encourir à des tiers.

Attribution de juridiction : en cas de contestation, seul le Tribunal Administratif de Caen est compétent.

Site : <http://foireexpodomfront.jimdo.com>



**ATTESTATION INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
« Personne physique »**

Se déroulant le samedi 13 et dimanche 14 avril 2019 à 61700 DOMFRONT

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Née le à département : Ville

Adresse :

CP : Ville :

Tél : @ :

* Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)

Fait à le :

Signature

Participation le : samedi 13 avril 2019 dimanche 14 avril 2019

Ci-inclus :

Un règlement de € correspondant à un emplacement d'une longueur de mètres

Photocopie de la pièce d'identité

(Chèques établis à l'ordre de : Trésor Public)

Attestation devant être fournie à l'organisateur pour remise au Maire de Domfront en Poiraise